

Vous souhaitez intégrer notre école de pâtisserie ?

Afin de garantir que notre formation corresponde réellement à votre projet et à vos disponibilités, **toute inscription est précédée d'un entretien individuel avec le responsable de l'école.**

Notre établissement dispose d'un nombre de places limité c'est pourquoi **l'inscription en ligne directe n'est pas possible** : nous souhaitons prendre le temps d'échanger avec chaque postulant avant de confirmer son admission.

Envoyez-nous un e-mail (demande de renseignements) via la page contact du site en précisant bien un numéro de téléphone où vous joindre.

1. L'entretien préalable : une étape indispensable

L'entretien a pour objectif de mieux comprendre votre projet et de vérifier que les conditions sont réunies pour que votre formation se déroule dans les meilleures conditions.

Au cours de cet échange, nous aborderons notamment :

Votre projet et vos attentes

Nous vérifierons que **le contenu et les objectifs de la formation correspondent à vos attentes**, à votre projet professionnel et à votre niveau.

Vos prérequis

Nous vérifierons que vous remplissez les éventuels prérequis nécessaires à l'entrée en formation.

À ce titre, **les diplômes ou justificatifs demandés devront être transmis** afin de permettre leur vérification.

Vos motivations

L'entretien permettra également d'échanger sur **vos motivations et votre projet** afin de s'assurer que la formation correspond bien à votre démarche et que vous êtes prêt(e) à vous investir pleinement dans celle-ci.

Vos disponibilités

La formation nécessite une disponibilité compatible avec :

- le planning des cours à l'école ;
- le rythme et les horaires de formation ;
- les périodes de stage en entreprise.

Nous vérifierons donc ensemble que **votre emploi du temps est compatible avec l'ensemble des obligations liées à la formation.**

À l'issue de cet entretien, et sous réserve des places disponibles, votre candidature pourra être validée.

2. Les modalités de financement

Plusieurs possibilités existent pour financer votre formation.

Financement sur fonds propres

Vous pouvez financer directement votre formation.

Pour confirmer votre inscription, **un premier versement correspondant à 30 % du montant de la formation est demandé.**

Le solde devra être réglé **avant le premier jour de formation.**

Nous pouvons également vous proposer un échéancier.

Les modalités précises de règlement vous seront communiquées lors de la confirmation de votre inscription.

Financement avec le CPF

La formation peut également être financée dans le cadre du **Compte Personnel de Formation (CPF)**, notre école étant certifiée **Qualiopi**.

La procédure d'inscription se déroule en deux étapes :

1. Effectuer une demande via le catalogue CPF

Le postulant doit se rendre sur la page correspondant à la formation souhaitée dans le catalogue CPF et **envoyer une demande de devis**. Il peut utiliser le raccourci présent en bas de chaque encadré « Je finance maintenant ma formation avec mon CPF » présent sur la page TARIF du site de l'école.

Nous étudions cette demande et pouvons la valider **sous réserve que l'entretien préalable ait été réalisé et qu'une place soit disponible dans la formation.**

2. Finaliser l'inscription

Le postulant reçoit ensuite un e-mail de la plateforme CPF l'informant de la décision concernant sa demande.

Il peut alors **finaliser son inscription en mobilisant ses droits CPF** et, lorsque cela est nécessaire, **régler le reste à charge**.

Financement par Transition Pro

Si votre projet de formation s'inscrit dans le cadre d'une reconversion professionnelle, vous pouvez également étudier la possibilité d'une prise en charge par **Transition Pro**.

Le candidat doit constituer son dossier de demande de financement auprès de l'organisme concerné.

Attention : la demande doit être anticipée suffisamment à l'avance et, dans tous les cas, au plus tard trois mois avant le début de la formation.

Nous vous recommandons donc de prendre contact avec nous le plus tôt possible afin d'échanger sur votre projet et les démarches à effectuer.

Financement par France Travail – AIF

Si vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez également solliciter une prise en charge de votre formation dans le cadre de l'**Aide Individuelle à la Formation (AIF)** de France Travail.

Pour que nous puissions effectuer la demande d'AIF via **KAIROS**, la plateforme de France Travail, vous devrez nous communiquer :

- votre **identifiant France Travail** (par exemple : 1234567M) ;
- **le nom de la ville dans laquelle vous êtes inscrit(e) auprès de France Travail.**

Nous pourrions effectuer la demande correspondante sur la plateforme KAIROS.

La prise en charge reste soumise à la décision de France Travail et aux conditions applicables à votre situation.

3. En résumé : comment s'inscrire ?

Quelle que soit la solution de financement envisagée, **la première étape est toujours de prendre contact avec l'école afin de convenir d'un entretien.**

Le parcours est donc le suivant :

1. **Prise de contact avec l'école**
↓
2. **Envoie d'un e-mail via la page CONTACT du site en précisant bien votre numéro de téléphone afin de pouvoir être appelé**
3. **Entretien individuel avec le postulant**
4. **Vérification des prérequis et réception des justificatifs/diplômes**
5. **Validation de l'adéquation entre le projet du postulant, la formation et ses disponibilités**
6. **Vérification des places disponibles**
7. **Mise en place du financement choisi**
8. **Confirmation définitive de l'inscription**
9. **Signature du contrat avec envoi des devis (mallette et tenue)**

Tout ceci peut être réalisé en une demi-journée !

Pourquoi un entretien obligatoire ?

Notre volonté est de proposer une formation de qualité, dans un cadre où chaque stagiaire puisse réellement progresser et atteindre ses objectifs.

Le nombre de places étant volontairement limité, **nous privilégions un échange personnalisé avec chaque candidat plutôt qu'une inscription automatique en ligne.**

Cet entretien est également l'occasion pour vous de poser toutes vos questions sur la formation, son déroulement, les stages, les prérequis et les modalités de financement.

L'inscription en ligne directe n'est donc pas possible.

Nous vous invitons à nous contacter afin de convenir ensemble d'un entretien et d'échanger sur votre projet de formation.

Au plaisir de vous renseigner et d'échanger avec vous sur votre projet de reconversion en pâtisserie !